

La bibliothèque de Beauport présente un nouveau visage

par **Gérald OUELLET**

Aménagée dans l'ancien hôtel de ville de Giffard, la bibliothèque municipale de Beauport présente un nouveau visage. La fin des travaux d'agrandissement permet d'offrir de

meilleurs services à la clientèle. C'est ce qu'a confirmé au SOLEIL M. Denis Couture, bibliothécaire.

En effet, la superficie des locaux a été portée à 4,000 pieds carrés, soit le double de la surface antérieure. La bibliothèque offre maintenant un salon des périodiques et des tables de travail comprenant 18 places. Une salle d'animation est également disponible pour des groupes.

La collection de documents compte aujourd'hui 24,000 volumes. Ce nombre est en progression constante, enrichi par l'apport de volumes neufs. La collection d'ouvrages de référence s'est également accrue et les abonnés sont en mesure d'y effectuer bon nombre de recherches. De plus, l'informatisation du service du prêt a pratiquement permis d'éliminer les files d'attente.

La bibliothèque connaît, depuis son ouverture, un vif succès. En sont témoins les 7,500 citoyens qui sont venus bénéficier des services depuis l'ouverture, en mars 1982. C'est donc 12,5 pour 100 de la population de Beauport qui a utilisé ce service. Ceux-ci ont emprunté 135,000 volumes en 1983. La clientèle comprend autant d'adultes que d'enfants.

Enfin, la bibliothèque municipale s'avère une activité familiale privilégiée à laquelle participent en même temps parents et enfants. C'est sans doute pourquoi de nouveaux abonnés s'ajoutent constamment à ceux existants.



La bibliothèque de Beauport est rendue dans ses nouveaux locaux, dans l'ancien hôtel de ville de Giffard.

Rénovation de l'îlot St-Nicolas

L'îlot Saint-Nicolas, un ensemble de 25 bâtiments situés au pied de la côte du Palais, en face de la gare du Palais, à Québec, et qui autrefois abritait entre autres le célèbre café Chez Gérard, sera rénové sous peu. Cet emplacement jugé stratégique par l'administration municipale du maire Jean Pelletier sera transformé par un promoteur privé avec l'aide des gouvernements en un ensemble abritant logements, espaces commerciaux et bureaux.

Le coût total de la restauration est de \$10 millions. La phase 1 du projet constitue une tranche de \$3.1 millions et a été approuvée tant par le gouvernement du Québec que par la ville de Québec qui déboursent respectivement \$697,000 et \$370,000. Cette première tranche implique huit bâtiments situés à l'intersection des rues Saint-Paul et Saint-Nicolas, et devrait produire 30 logements.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Auto-défense

Des cours d'auto-défense pour les femmes seront donnés du 31 octobre au 28 novembre les lundis à 19h, au YWCA, 855 rue Holland à Québec. Pour renseignements, composez 683-2155.

Fraternité

Un dîner canadien de fraternité au profit de la Fabrique Saint-Romuald sera servi dimanche à 12h, au juvénat de Saint-Romuald, 1207 rue Commerciale. Pour détails, composez 839-4730.

Handicapés

Une soirée pour le financement du Club des handicapés en marche de la Rivière-Sud sera tenue samedi de 19h à 23h, au centre culturel sur l'avenue Plante à Lévis. Pour détails, composez 833-8077.

Jeunes amuseurs

Le YMCA tiendra des ateliers pour les jeunes amuseurs dimanche et le 6 novembre de 9h30 à 16h30, au 835 rue Saint-Cyrille ouest. Pour détails et inscription, composez 527-2518.

Jouets demandés

Le comptoir d'échange de La Clairière de Québec recueille des jouets pour offrir aux enfants de femmes en difficulté à Noël. Le dépôt se fait à l'école Jean-Brebeuf, 1640 sur la 8e Avenue, du lundi au vendredi entre 13h et 16h.

Jumeaux

La réunion mensuelle de l'Association des parents de jumeaux et plus de la région de Québec aura lieu mardi à 20h, au local 6 du centre François-Charron sur le boulevard Hamel. Le sujet traité sera: "Allergies, intoxications et maladies d'enfants". Pour détails, joindre Louise à 681-0377 ou Diane à 843-5594.

Mexique

Le Cercle Cervantes-Camoes présentera une causerie en espagnol sur le sujet: "Quelques fêtes du Mexique", lundi à 20h30, au pavillon de Koinické de l'université Laval. Pour détails, joindre Jeannine Plante à 661-0478 ou à 683-1961.

Portes ouvertes

A l'occasion de l'inauguration du palais de justice de Québec, une journée "portes ouvertes" aura lieu dimanche de 10h à 16h. L'édifice est situé au 300 boulevard Jean Lesage, face aux Halles du Palais.

Poupées costumées

La compagnie Montréal Trust vient de lancer son concours national de poupées costumées. Elles seront exposées au 475 rue Saint-Amable. Après la remise des prix aux gagnants, les poupées seront distribuées pour Noël à des institutions ou organismes qui s'occupent des enfants moins favorisés de la région de Québec.

Pour une croix

Un concert-témoignage pour le don d'une croix à l'église Saint-Eugène de Vanier sera donné par l'organiste-chanteur Jean-Marc Champagnat dans cette église, dimanche à 20h. Pour détails, composez 681-5293.

Rencontre

Une rencontre de professeurs et de parents d'élèves des secondaires 1 et 2 aura lieu mardi à 19h30, à la polyvalente Ullric-Huot, 2265 avenue Larue à Beauport. Pour détails, composez 667-4220.

Rêves

Le centre ECKANKAR de Québec présentera deux causeries sur la connaissance secrète des rêves, dimanche à 20h, à la salle A de la bibliothèque centrale de Québec, 350 rue Saint-Joseph est.

Vêtements tissés

Un cours sur les vêtements tissés sera donné à la Maison Routhier, 3325 rue Rochambeau à Sainte-Foy, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h à 17h. Pour détails, composez 657-4232 ou 657-4296.

Yoga

Une session de quatre dimanches consécutifs sur le yoga et la méditation sera tenue à partir du 30 octobre au 1584 chemin Saint-Louis à Silery. Pour renseignements, composez 687-2013.

Club Altrusa

C'est mardi et non le 15 novembre qu'aura lieu le dîner mensuel du Club Altrusa de Québec au Château Frontenac. Pour détails et réservation, composez 839-1533 ou 828-2037.

Entraide

Le service d'entraide des appartements Saint-Pie X est en fonction tous les mardis et jeudis de 13h30 à 15h30. Pour renseignements, composez 661-8461 ou 663-4220.

UNE VÉRITABLE ENCYCLOPÉDIE ANNUELLE



almanach moderne 1984

Toujours au même prix **3,95\$**

Pour tout apprendre et tout connaître...

- LE CALENDRIER
- L'UNIVERS
- LES HUMAINS
- L'INSOLITE
- LA SCIENCE
- L'ALIMENTATION
- LES VOYAGES
- LES SPORTS
- LES SPECTACLES
- LA PSYCHOLOGIE
- LA CONSOMMATION

Je désire recevoir... exemplaire(s) de l'ALMANACH MODERNE 1984 au prix de 3,95\$ chacun.

Ci-inclus la somme de \$

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROV. _____

CODE _____

Postez à:
ALMANACH MODERNE
5701, Christophe-Colomb
Montréal, Qué. H2S 2E9

832 PAGES • EN VENTE MAINTENANT

UNE MEILLEURE COUVERTURE AVEC GM...

Le Plan de protection continue appuyé par GM.

Maintenant vous obtenez une protection de 5 ans ou 100 000 km.

Pour seulement quelques sous par jour, le Plan de protection continue GM vous protège contre la plupart des pannes mécaniques ou électriques majeures. Vous obtenez aussi un service d'urgence sur la route. Des allocations pour le remorquage ou la location de voiture. Soixante jours d'essai. Et le plan est même transférables. Avec le vaste réseau de concessionnaires GM, vous êtes assuré d'obtenir du service presque partout en Amérique du Nord.

Et surtout, c'est le seul et unique plan appuyé à 100% par GM.

Ça, c'est rassurant.

En achetant votre nouvelle voiture ou votre nouveau camion GM, parlez à votre concessionnaire de la couverture GM.

Roulez en toute tranquillité avec le seul plan de protection auto ou camion appuyé par GM.



Conseils aux enfants pour l'Halloween

par Lucien LATULIPPE

Une opération spéciale à l'occasion de l'Halloween qui sera fêtée à Baie-Comeau, lundi prochain, se déroule dans cette ville de la Côte-Nord, cette semaine. En collaboration avec Parents-secours, les clubs Lions de Baie-Comeau et de Hauteville, ainsi que la Ligue de sécurité du Québec, la police de Baie-Comeau met le paquet pour inciter les enfants à la prudence, lors de cette fête, et ainsi prévenir des malheurs déjà enregistrés, un enfant tué par une auto et cinq autres blessés.

"C'est un projet-pilote", précise l'agent Dominique Fortin, de l'unité de prévention, qui est le responsable de l'opération à laquelle contribue tous les membres de la force constabulaire de Baie-Comeau. 3.500 élèves des écoles primaires reçoivent la visite des policiers qui leur fournissent des conseils de prudence à l'occasion de l'Halloween.

On recommande aux enfants de ne pas porter de masque et de se vêtir avec un costume clair et pas trop long. Lundi, les policiers fourniront aux enfants des bandes phosphorescentes pour appliquer sur leurs vêtements, ce qui permettra aux automobilistes de mieux les apercevoir.

M. Fortin ajoute que samedi aura lieu un concours au centre régional Manicouagan. Des prix seront remis à ceux dont le costume prévu pour l'Halloween sera le plus sécuritaire. Des récompenses sont aussi prévues pour le concours de la citrouille. On exige que la citrouille porte une règle de sécurité.

Le policier Fortin rappelle aux parents que l'Halloween se célèbre lundi seulement, mais non samedi ou dimanche, comme certains le font par anticipation.



Le port de masque est à déconseiller pour les enfants, ainsi qu'un costume sombre ou trop long.

en bref

BAIE-COMEAU

Opération "Clic" — Dans le but d'enrayer l'augmentation de 50 pour 100 du nombre d'accidents avec blessés sur son territoire au cours des neuf premiers mois de 1983, la police du grand Baie-Comeau a décidé d'effectuer, au cours de la fin de semaine, l'Opération "Clic" qui consiste à vérifier si le conducteur et les passagers sur la banquette avant se servent adéquatement de la ceinture de sécurité. La vérification débute aujourd'hui et elle se poursuivra demain et dimanche. Elle aura lieu à différents points de la ville. La police de Baie-Comeau profite du passage du kiosque de l'Assurance automobile du Québec pour mener cette campagne. Les statistiques de la police de Baie-Comeau révèlent de plus que les gens de cette ville ne s'attachent pas en auto et qu'il y a plus d'accidents avec blessés en ville que sur les grandes routes.

SAINTE-LUCIE DE MONTMAGNY

Présentation de candidats — Dimanche, le maire Paul Lemieux a été réélu, de même que le conseiller Louis-Marc Couette. M. Louis Lachance a été élu au siège 4. Restent en fonction MM. Jacques Lachance, Charles Lachance, Lorenzo Couture et Reynold Leclerc. Le secrétaire-trésorier est M. Yvon Leclerc.

RIVIERE-DU-LOUP

Condamné — Pour un vol qualifié qui lui aurait rapporté \$700, Gratien Lagacé, âgé de 23 ans, de Saint-Cyprien de Rivière-du-Loup, a été condamné à quatre ans de pénitencier, récemment, par le juge Jean-Paul Bérubé, au palais de justice de Rivière-du-Loup. Il avait reconnu sa culpabilité à trois accusations, soit vol qualifié, port de cagoule et utilisation d'une arme à feu pour commettre un crime. Me André Rompré était procureur de la Couronne dans cette cause. Le vol avait eu lieu en septembre 1980 dans une maison privée et ses deux auteurs ont été arrêtés en mai 1982. Le complice, Clermont Kirouac, de Saint-Cyprien, a écoppé de 23 mois de prison, l'été dernier.

NEW CARLISLE

En prison — Un Gaspésien de 27 ans a été condamné à 23 mois de prison au palais de justice de New Carlisle par le juge Denis Gobeil. Donald Chapados, de Paspébiac, a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir eu en sa possession trois livres de hasch dans le but de trafic. Il avait été arrêté à son arrivée en autobus à Paspébiac, le 20 septembre, par des agents de la Gendarmerie royale. Après avoir subi son enquête préliminaire devant le juge Roch Roy, Chapados avait été envoyé aux assises. Par la suite, il a changé d'option par l'entremise de son avocat, Me Donatien Grenier, et il a demandé à comparaître devant un juge seul. M. Jean-Roch Landry était procureur de la poursuite dans cette cause. Chapados s'est vu imposer une probation de trois ans et, à sa sortie de prison, il devra se rapporter à la Gendarmerie royale à tous les trois mois.

BAIE-COMEAU

Un mort — Un motocycliste de Baie-Comeau a perdu la vie, avant-hier soir, dans la collision de son véhicule avec une auto, au croisement des rues Damase-Potvin et

Roméo-Vachon. Eugène Ouellet était âgé de 27 ans et sa mort a été attribuée à une rupture de la colonne cervicale. La police de Baie-Comeau fait enquête pour le coroner.

LAC-ETCHEMIN

Projet de recherche — La Laiterie Etchemin Inc. a reçu une subvention de \$83.000 pour mettre de l'avant un projet de recherche intitulé "Valeur du lactosérum ultra-filtré dans un aliment de sevrage pour le porcelet". A l'annonce de cette subvention, le député de Bellechasse, M. Alain Garant, a indiqué que ce projet obtenu dans le cadre du programme de recherche de la Commission canadienne du lait va permettre à la Laiterie Etchemin Inc. d'élargir son éventail de produits déjà hautement reconnus.

SAINT-GEORGES

Action-Beauce Jeunesse Inc. — Cet organisme, qui existe depuis 1980, et regroupe tous les intervenants impliqués auprès des jeunes de la Beauce, fera le point sur les activités entreprises jusqu'à ce jour, ou explorera également de nouvelles avenues en ce domaine, lors d'une rencontre avec les dirigeants des principaux organismes impliqués auprès des jeunes. La réunion aura lieu, mercredi soir, 2 novembre, à la salle de réception du pavillon Saint-Joseph de Beauceville.

SAINTE-CLAIRE

Débat municipal — La Jeune Chambre de Sainte-Claire de Bellechasse a organisé un débat municipal qui aura lieu dimanche à 14h, au centre municipal des loisirs de Sainte-Claire. Le but de cette rencontre est de permettre au maire sortant Nelson Bilodeau et à son opposant Marcel Morissette, ainsi qu'au conseiller sortant Jean Lacasse et à ses opposants Louis-Georges Lacasse, Lucien Gosselin et Mme Ginette Aubin, de faire connaître leur programme et donner l'occasion aux gens de Sainte-Claire de poser des questions. Le modérateur de ce débat municipal sera l'ex-député unioniste de Bellechasse, M. Bertrand Goulet.

SAINT-GEORGES

Au club Richelieu — On soulignera de façon particulière le 30e anniversaire de la fondation du club Richelieu Saint-Georges Inc. et l'accession de M. Paul-Emile Doyon, de Saint-Georges, à la présidence du Richelieu International, lors d'une fête qui aura lieu demain et dimanche, à l'Auberge Benedict Arnold de Saint-Georges de Beauce. Ces festivités se dérouleront sous le thème "Les 30 heures du 30e" a déclaré au SOLEIL, Henri Carrier, président organisateur.

SAINTE-CLAIRE

Projet de \$124.000 — Le député de Bellechasse à l'Assemblée nationale, M. Claude Lachance, a annoncé qu'une subvention de \$31.000 avait été accordée à la municipalité de Sainte-Claire pour aider à défrayer les coûts d'un projet de l'aménagement intérieur du stade couvert évalués à \$124.000. Ces travaux ont été confiés à la firme Jos Bourassa, de Saint-Anselme.

UNE VÉRITABLE ENCYCLOPÉDIE ANNUELLE



almanach moderne 1984

Pour tout apprendre et tout connaître...

- LE CALENDRIER
- L'UNIVERS
- LES HUMAINS
- L'INSOLITE
- LA SCIENCE
- L'ALIMENTATION
- LES VOYAGES
- LES SPORTS
- LES SPECTACLES
- LA PSYCHOLOGIE
- LA CONSOMMATION

Toujours au même prix
3,95\$

Je désire recevoir... exemplaire(s) de l'ALMANACH MODERNE 1984 au prix de 3,95\$ chacun.

Ci-inclus la somme de \$ _____

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROV. _____ CODE _____

Postez à:
ALMANACH MODERNE
5701, Christophe-Colomb
Montréal, Qué. H2S 2E9

832 PAGES • EN VENTE MAINTENANT

UNE MEILLEURE COUVERTURE AVEC GM...

Le Plan de protection continue appuyé par GM.

Maintenant vous obtenez une protection de 5 ans ou 100 000 km.

Pour seulement quelques sous par jour, le Plan de protection continue GM vous protège contre la plupart des pannes mécaniques ou électriques majeures. Vous obtenez aussi un service d'urgence sur la route. Des allocations pour le remorquage ou la location de voiture. Soixante jours d'essai. Et le plan est même transférable. Avec le vaste réseau de concessionnaires GM, vous êtes assuré d'obtenir du service presque partout en Amérique du Nord.

Et surtout, c'est le seul et unique plan appuyé à 100% par GM.

Ça, c'est rassurant.

En achetant votre nouvelle voiture ou votre nouveau camion GM, parlez à votre concessionnaire de la couverture GM.

Roulez en toute tranquillité avec le seul plan de protection auto ou camion appuyé par GM.



R1-1111

LE SOLEIL
VISITES INDUSTRIELLES
mercredi - jeudi
8h30 et 10h30
Rendez-vous: 647-3342

LE SOLEIL

Héritage
L'alimentation à son compte

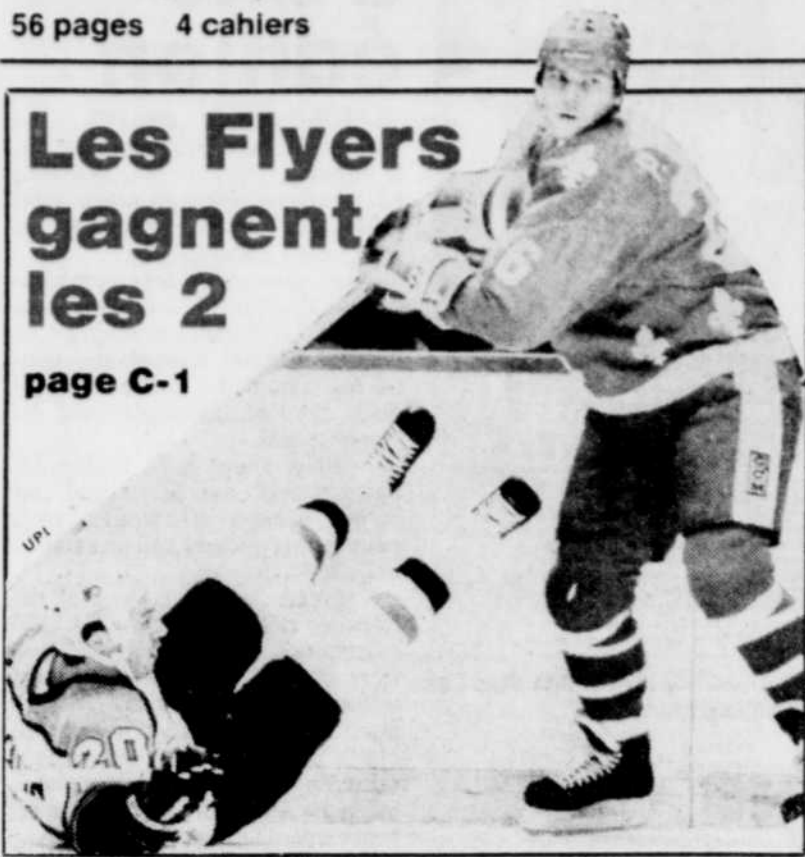
87e année, no 255
56 pages 4 cahiers

QUÉBEC, VENDREDI 28 OCTOBRE 1983

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 35c

Les Flyers gagnent les 2

page C-1



BRIGITTE À LA CHASSE

cahier B

Combats intenses à la Grenade

Ultime effort des Cubains

POINT SALINES, Grenade (Reuter) — Des chasseurs bombardiers et des pièces d'artillerie lourde de la force d'invasion américaine ont pilonné les troupes cubaines qui livraient un dernier baroud d'honneur hier soir à Grenade, ont déclaré des officiers américains.

Quatre avions "Corsair A-7" ont mitraillé à plusieurs reprises des positions cubaines près de l'aéroport de l'île pendant que des canons crachaient leurs obus en direction de collines au relief peu accusé.

L'appui de l'aviation et de l'artillerie a été réclamé après que les troupes conduites par les Américains eurent rencontré

Lire page A-2, GRENADÉ

- Autres textes, page A-13
- Editorial, page A-14



Manitoba: le gouvernement va persister

WINNIPEG (UPC, CP, PC) — Malgré la cinglante rebuffade essuyée mercredi dans le cadre d'une vingtaine de référendums municipaux, le gouvernement néo-démocrate du Manitoba va persister dans son projet d'adopter un amendement constitutionnel pour garantir les droits linguistiques des 31.000 francophones de la province.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le procureur général du Manitoba, M. Roland Penner.

Le projet gouvernemental a été rejeté par 175.756 électeurs et approuvé par 53.211 (23 pour 100). L'appui a été plus élevé à Winnipeg (24 pour 100) que dans les municipalités rurales (21 pour 100). Un électeur sur deux (52 pour 100) a exercé son droit de vote.

Lyon blâme le gouvernement

Délaissant son mutisme des dernières semaines, le chef de l'Opposition, le conservateur Sterling Lyon, a pressé hier le gouvernement de laisser les tribunaux régler le débat linguistique. Si le gouvernement veut maintenir son plan, il doit déclencher une élection, a-t-il ajouté. Pour M. Lyon, le vote de mercredi n'est pas "anti-français" et n'exprime que le désaveu des Manitobains pour une politique "qu'on a tenté de leur entrer de force dans la gorge".

M. Penner a écarté l'idée de tenir une élection sur la question linguistique. "Si une chose est claire, c'est que ce problème ne peut être réglé par un oui ou un non", a déclaré le procureur général. "Ce qu'il faut, c'est une réponse trouvée par la législature du Manitoba et non un verdict imposé par un tribunal."

Le ministre a précisé que le controversé projet de loi serait débattu le mois prochain à la législature.

Les Franco-Manitobains

Les porte-parole des Franco-Manitobains ont qualifié hier de "victoire morale" l'appui de 23 pour 100 obtenu en faveur de l'enchéassement de leurs droits.

"Si le vote avait eu lieu il y a 10 ans, je ne pense pas qu'on aurait eu de tels résultats", a déclaré M. Léo Robert, président de la Société franco-manitobaine. "C'est encourageant de voir qu'un électeur sur quatre dans une ville qui ne compte que 6 pour 100 de francophones appuie la garantie de nos droits."

M. Georges Forest, qui a amené la Cour suprême à décréter le bilinguisme institutionnel au Manitoba en contestant devant les tribunaux une contravention unilingue anglaise, a dit que l'ambiguïté de la question était un facteur à considérer. M. Forest, d'ailleurs, prônait le Oui, c'est-à-dire le rejet du projet gouvernemental pour obtenir que la question soit étudiée par les tribunaux.

"Je pense qu'il y a eu un message très fort qui dit à M. Pawley de faire attention," a dit M. Forest.

Lire page A-2, MANITOBA

Mort de Jacques Harvey

Les médecins de La Malbaie s'en prennent au coroner

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

LA MALBAIE — "Nous sommes convaincus d'un point de vue scientifique et médical que la morphine ne peut aucunement être reliée au

décès de ce patient et nous nous objectons formellement au verdict de mort violente".

C'est en ces termes qu'un porte-parole du Conseil des médecins et dentistes du centre hospitalier Saint-Joseph de La Malbaie, le Dr

Pierre Carrier, a commenté le rapport du coroner, Me Vital Lèvesque, relativement à la mort de M. Jacques Harvey, 34 ans, de Charlesbourg, survenue à la fin du mois d'août 1982 à la suite de son hospitalisation pour des pierres sur un rein.

Dans une conférence de presse donnée hier, le Dr Carrier a émis l'avis que le coroner n'a donné foi qu'aux témoignages des témoins de la Couronne. "Me Lèvesque semble avoir opté pour dire que seuls les experts de la Couronne avaient raison, ce qui nous apparaît dangereux", a-t-il mentionné.

Me Lèvesque a rendu un verdict de mort violente sans négligence criminelle, ce que ne présentent pas les médecins attachés à l'institution. "Nous soutenons avec des connaissances médicales pertinentes et avec l'appui de plusieurs experts très compétents qu'il n'y a pas eu de négligence criminelle, c'est acquis, qu'il n'y a pas eu de mort violente mais bien qu'il y a eu mort naturelle, imprévisible, non reliée à la morphine", affirment les médecins.

Ivresse à retardement

Il a été démontré lors des audiences que M. Harvey s'est d'abord présenté à une clinique de Saint-Siméon où le médecin, après avoir diagnostiqué des pierres sur un rein, lui a injecté 10 milligrammes de morphine tout en lui recommandant de se rendre au centre hospitalier de La Malbaie. On lui a fait deux nouvelles injections de 30 milligrammes de morphine à environ deux heures d'intervalle, la dernière étant faite vers 21h30. M. Harvey serait décédé

Lire page A-2, MÉDECIN



Le premier ministre Trudeau a présenté, hier soir, à l'université de Guelph en Ontario, ses "Stratégies de paix et de sécurité à l'ère du nucléaire".

Relations Est-Ouest Trudeau dévoile ses propositions à l'OTAN

(D'après PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, s'appuie à proposer aux pays membres de l'OTAN des moyens susceptibles de réduire la menace de guerre nucléaire et rétablir un climat de confiance entre l'Est et l'Ouest.

Dans un discours présenté hier soir à l'université de Guelph en Ontario, dans le cadre d'une conférence intitulée "Stratégies de paix et de sécurité à l'ère du nucléaire", le premier ministre a dévoilé les moyens qu'il avait l'intention de proposer aux pays du bloc occidental.

"J'ai engagé cette semaine, a-t-il dit, des contacts étroits avec le président Reagan, et mes consultations avec d'autres dirigeants sont déjà amorcées. Je me propose de leur soumettre personnellement mes propres recommandations pour l'élaboration d'une stratégie de rétablissement de la confiance politique."

Parmi ces moyens, M. Trudeau estime qu'il faut mettre sur pied une structure cohérente propre à susciter la confiance politique et économique de manière à stabiliser les relations entre l'Est et l'Ouest.

Préoccupations militaires

M. Trudeau a ensuite indiqué qu'il fallait prendre les moyens pour détourner les superpuissances de leurs préoccupations militaires pour s'engager dans un dialogue régulier et productif et assumer les responsabilités qui vont de pair avec leur pouvoir.

"Ensuite, a-t-il ajouté, il faut amener les cinq États dotés d'armes nucléaires à entamer les négociations destinées à fixer des limites globales à leurs arsenaux nucléaires stratégiques."

Le premier ministre canadien a indiqué que pour améliorer la sécurité en Europe, il était devenu utile de

relever le seuil nucléaire et de redonner en même temps une dynamique politique aux négociations sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces.

"Refuser d'agir maintenant, a rappelé M. Trudeau, reviendrait à nous soustraire à nos obligations; ce serait, pour ainsi dire, une forme d'évasion."

Le premier ministre canadien a confié à son auditoire que la stratégie militaire devait être avant tout assujettie à un ensemble d'objectifs et de contrôles politiques qui puissent dominer les décisions et donner un sens aux armes modernes et à la doctrine militaire.

"Notre objectif essentiel, a-t-il dit, doit être de ménager un climat de stabilité qui garantisse une sécurité accrue aux pays de l'Est aussi bien qu'à ceux de l'Ouest."

Lire page A-2 TRUDEAU

sommaire

Annonces classées	D-5 à D-10
Arts et spectacles	C-6 à C-10
Bridge	D-9
Carrières et professions	A-12
Décès	D-11
Economie-finances	D-1 à D-3
Editorial	A-14
Feuilleton	C-10
Horoscope	D-7
Information régionale	B-1 à B-3
Loterie	A-2
Monde	A-12 et A-13
Mot mystère	D-8
Mots croisés	D-6
Où aller à Québec	C-10
Patron	D-10
Politique	A-10 et A-11
Sport	C-1 à C-5
Télévision	C-8
Votre page	A-15

Plutôt nuageux, aujourd'hui; quelques averses dans l'Est. Maximum de 10. Demain, neige passagère et ventoux.

Détails: page D-5

Lock-out en vue chez Steinberg

MONTREAL (PC) — A moins d'un assouplissement de dernière minute des positions patronales et syndicales dans le conflit de Steinberg, ce qui semble peu probable, les 7.500 employés syndiqués de 101 magasins Steinberg vont rejoindre lundi matin sur le trottoir leurs 2.200 camarades de 45 marchés Pro-vigo.

Le lock-out qu'entend décréter la chaîne d'alimentation si ses offres finales ne sont pas acceptées d'ici lundi semble tout à fait inévitable. D'une part, la compagnie n'a pas l'intention de revenir sur ces offres et, d'autre part, le syndicat les juge insuffisantes et trop semblables à celles déjà rejetées à 80 pour 100. Il n'a pas l'intention de convoquer une assemblée générale pour les soumettre aux votes des membres.

La position syndicale provoque

un certain remous parmi les employés de Steinberg, membres du local 500 de l'Union des employés de commerce, dont 1.400 ont fait savoir à l'exécutif syndical, par le biais d'une pétition, qu'ils veulent une assemblée pour se prononcer sur les offres. La pétition a commencé à circuler dans les magasins de la compagnie mercredi et comptait hier après-midi 1.407 signatures.

La direction syndicale affirme que ce mouvement de dissidence est orchestré par la compagnie.

Un porte-parole patronal a affirmé qu'il ne s'agissait pas d'une initiative de l'employeur. Il a toutefois reconnu que les gérants de magasins ont laissé circuler la pétition. Normalement une pétition provenant du syndicat ne peut être signée sur les lieux de travail, ni pendant les heures de travail.

GRENADE (Suite de la première page)

une forte résistance de la part des Cubains, ont déclaré des officiers aux premiers journalistes autorisés à venir dans l'île depuis le début de l'invasion, mardi à l'aube.

L'attaque américaine a commencé vers 16h hier. Au-dessus des positions cubaines, à environ cinq kilomètres de l'aéroport, le ciel était assombri par la fumée des obus.

Corsair

Les "Corsair" ont décrit plusieurs cercles observations avant de passer au mitraillage.

Le commandant Jim Holt, chef de bataillon adjoint de la 82e division aéroportée, a déclaré à la presse: "Les combats étaient super intenses et plutôt que de risquer des vies humaines, nous avons fait venir les avions pour pilonner les positions cubaines".

Il a ajouté que les forces américaines avaient intercepté des liaisons radio avec La Havane d'où il ressortait que les Cubains avaient reçu l'ordre de tenir coûte que coûte.

La Havane a annoncé, mercredi, que toute résistance cubaine avait cessé. Le gouvernement du président Fidel Castro a déclaré que les derniers

Cubains à Grenade s'étaient battus jusqu'à la mort après avoir été attaqués par des avions, des hélicoptères et de l'artillerie.

Mais des porte-parole militaires américains à Grenade ont déclaré que les forces cubaines opposaient toujours une farouche résistance, ralentissant l'avance des troupes d'invasion.

Les soldats de la 82e division aéroportée ont pu s'imposer à l'aéroport lui-même et progressent plus lentement que prévu vers le nord en direction de la capitale, ont-ils précisé.

Six kilomètres

"Nous contrôlons le terrain dans un rayon de six kilomètres autour de l'aéroport et nous avançons pour faire la jonction avec les "Marines" descendant vers le sud à partir de St-George's", a souligné le colonel Frank Akers, de la 82e division aéroportée.

Le commandant Holt a déclaré que les soldats américains avaient fait prisonniers 80 Cubains à un kilomètre de l'aéroport dans un enclos où se trouvaient quatre grands entrepôts, de 70 mètres de long chacun, bourrés d'armes et de munitions cubaines et soviétiques.



Sous la surveillance de deux policiers de Toronto, un camion de livraison quitte l'édifice du Toronto Star. Les syndiqués en grève du quotidien ont vainement tenté, hier, d'empêcher la livraison du journal.

Les Polonais ont tous retrouvé leur famille

MONTREAL (PC) — Le quatrième Polonais qui avait jeûné durant 13 jours devant le consulat de la Pologne cet été à Montréal, a retrouvé sa famille, hier.

M. Kazimierz Zeliszczak a retrouvé sa femme Lidia, son fils Piotr, 10 ans, et sa fille Anna, 10 ans, qu'il n'avait pas vus depuis plus de deux ans, lorsque ceux-ci sont arrivés dans le port de Montréal à bord du paquebot Stefan-Batory.

M. Zeliszczak, nerveux, était accompagné dans le port de MM. Jerzy Rawicz, président du Congrès canadien polonais et Michel Sangowicz, président du groupe d'action Solidarnosc.

Un fonctionnaire des douanes compréhensif a vite entraîné M. Zeliszczak et sa famille, premiers passagers débarqués du Stefan-Batory, vers un coin tranquille où ils ont pu passer quelques minutes dans une intimité longtemps attendue.

Treize roses rouges

Mme Lidia Zeliszczak —

comme avant elle Danuta Kierszka, Barbara Bartosz et Danuta Wroblewska, les épouses des trois autres grévistes de la faim polonais — tenait dans ses bras un bouquet de 13 roses rouges offertes par son mari, symbolisant ses 13 jours de jeûne complet.

La grève de la faim des quatre hommes avait commencé le 21 juillet. Les quatre grévistes désiraient fléchir les autorités polonaises et les amener à laisser sortir leurs familles de Pologne.

"J'étais très inquiète pour mon mari, sachant qu'il ne céderait pas", a avoué Mme Zeliszczak, qui a su ce qui se passait plusieurs jours après le début de la grève. Pour avoir essuyé 14 refus à autant de démarches en vue de se procurer un passeport, elle croit qu'elle ne serait pas au Canada sans "cet effort héroïque de Kazimierz".

L'avis lui annonçant que toutes les formalités étaient complétées lui est parvenu dès la fin de la grève. Mais il lui a fallu attendre son passeport pendant 27 jours.

La vie à Cracovie a été dure pour Mme Zeliszczak, après le départ de son mari pour l'Autriche, d'abord, où il a passé un an dans un camp de réfugiés avant d'obtenir un visa d'immigrant pour le Canada.

La séparation a duré plus de deux ans et demi et la vie n'a pas été facile. "Il fallait toujours courir d'un magasin à l'autre pour s'approvisionner; il fallait aussi avoir des relations pour savoir où acheter chaque chose et payer le prix fort", a-t-elle raconté.

Malade, elle a été obligée d'abandonner son poste d'économiste. "Je vivais d'un appel téléphonique à l'autre, d'une lettre à l'autre", confie-t-elle.

Mme Zeliszczak et ses enfants veulent d'abord apprendre le français, comme M. Zeliszczak. Ils avaient hâte hier matin de voir l'appartement de quatre pièces et demie qu'il leur a préparé à LaSalle, et aussi de découvrir leur nouveau pays.

MÉDECIN (Suite de la première page)

vers 5h le lendemain. Un toxicologue, le Dr Albert Nantel, a soutenu que les effets toxiques de la morphine sont au maximum après 60 à 90 minutes de l'injection sous-cutanée. Selon les témoignages entendus, le patient allait bien et on n'a noté aucune complication durant cette période cruciale. La morphine se métabolise progressivement dans l'organisme.

Les médecins de l'hôpital de La Malbaie adhèrent à la thèse du Dr Nantel. "Il est aussi invraisemblable qu'il (M. Harvey) puisse être mort de la morphine qu'il est impensable d'envisager qu'un buveur ne devienne ivre que sept heures après la dernière absorption d'alcool sans avoir manifesté aucun signe d'intresse auparavant", déclare le Dr Carrier.

"La teneur des recommandations qui furent prononcées à notre endroit nous a

laissés amers", mentionne le médecin.

Le coroner Lévesque a formulé cinq recommandations dans son rapport dont trois ont trait plus spécifiquement au travail des médecins. Le Dr Carrier estime que le coroner ne s'est pas donné la peine de vérifier le travail qui se faisait à l'intérieur du centre hospitalier et qu'il a formulé ses recommandations en manquant d'informations. "Le comité d'évaluation médicale et dentaire fonctionne depuis au moins deux ans. J'en suis le président et je puis vous dire qu'il est opérationnel. L'étude des cas de décès est également une pratique en vigueur à notre institution. En quatre ans, nous avons analysé 144 cas sur 144. Nous possédons des volumes de référence adéquats. Ce sont des recommandations qui n'auraient pas été formulées si on était allé au fond des choses", mentionne le médecin.

MANITOBA (Suite de la première page)

Mais les résultats de mercredi ont soulevé l'amertume de plusieurs. "Je ne pense pas que les droits des minorités devraient être déterminés par des concours de popularité" a lancé M. Jack London, doyen de la faculté de droit de l'université du Manitoba.

Joyal peu surpris

Le secrétaire d'Etat Serge Joyal s'est dit, par ailleurs, peu surpris des résultats des référendums, parce que la campagne était "biaisée" et les questions "faussées".

TRUDEAU (Suite de la première page)

Le chef de l'Opposition aux communes, M. Brian Mulroney, est moqué du projet personnel du premier ministre Pierre Trudeau d'agir en tant que médiateur en faveur de la paix dans le monde, hier, affirmant que l'Union soviétique ne répond habituellement pas "aux rêveries philosophiques".

Pendant que M. Trudeau livrait son discours pro-pacifiste à Guelph, en Ontario, M. Mulroney s'adressait des partisans à Concord, communauté au nord de Toronto, et insinuait que M. Trudeau entretient les rêves de grandeur.

"Notre fierté de Canadiens ne

Disant que le pourcentage obtenu en faveur des droits des francophones constituait une bonne "base de départ", M. Joyal a dit que la campagne avait été manipulée. Le ministre, pour appuyer son argument, a produit des documents de propagande en faveur du rejet du projet, selon lesquels un vote pour l'enchâssement était "un vote pour les libéraux fédéraux". M. Joyal a aussi noté que plusieurs formulations de questions avaient été utilisées dans les divers référendums.

devrait pas obnubiler les dures réalités de l'existence des superpuissances, ni donner lieu à des illusions sur notre présumée influence, qui ne peuvent que décevoir et confondre", a lancé M. Mulroney lors d'une rencontre avec des membres du PC de York Peel.



achat spécial
le pantalon en flanelle
29.95

un pantalon droit avec deux plis à la taille, poches biais et ceinture... mélange laine et polyester dans des tons de marine, gris ou charbon. 26 à 34. rég. 35.00

la maison
simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale



achat spécial
le manteau trois-quarts
99.95

un manteau avec de profondes emmanchures, donnant une forme ample qui s'évase vers le bas... double bouton-nage, deux grandes poches plaquées, manches retournées frôlant le poignet. 5 à 13.

la maison
simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

LA QUOTIDIENNE

(tirage de jeudi)

0-7-8

2-0-7-7

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 8h30 à 13h00

LES ANNONCES CLASSEES

647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 15h30

647-3233 à partir de 15h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au

numéro 290, rue St-Vallier, est. Québec,

G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de

la deuxième classe - Enregistrement no

1206

Le coup de force US à la Grenade

Reagan craignait un "nouveau Cuba"

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a présenté hier soir l'intervention américaine à la Grenade et la mission des "Marines" au Liban comme deux volets de la lutte contre l'expansionnisme communiste dans le monde.

Dans un discours télévisé, le président américain a accusé Moscou d'avoir "encouragé et aidé à la violence dans les deux pays" en utilisant "un réseau d'agents" dans un cas et de "terroristes" dans l'autre.

M. Reagan a cherché à répondre aux critiques soulevées par l'intervention de 3,000 soldats américains à Grenade en accusant Cuba d'avoir préparé "l'occupation" de la petite île des Caraïbes pour y installer une nouvelle base d'opération dans "l'arrière-cour" des Etats-Unis.

Il a présenté l'attentat de Beyrouth qui a fait au moins 225 morts parmi les "Marines" de la force multinationale, comme l'oeuvre des "terroristes" cherchant à précipiter la fin de la présence américaine dans cette région "vitale" pour "le monde libre".

En mettant ainsi explicitement en cause le Kremlin

pour les deux événements qui ont secoué le monde au cours des cinq derniers jours, le président Reagan a réaffirmé sa détermination à s'opposer partout aux visées soviétiques dans un monde où elles se multiplient, notent les observateurs.

Responsabilités globales

"Le monde a changé. Aujourd'hui, notre sécurité nationale peut être menacée dans des endroits très éloignés", a déclaré M. Reagan en tirant la leçon des deux événements et en soulignant la nécessité pour les Etats-Unis d'être à la hauteur "de leurs responsabilités globales".

Un haut responsable américain qui a requis l'anonymat a été plus explicite encore en qualifiant l'attentat de Beyrouth et les intentions prêtées au régime castriste à la Grenade de "test" de la résolution des Etats-Unis.

Le président Reagan a dramatisé l'intervention américano-antillaise à la Grenade en déclarant: "Nous sommes arrivés juste à temps".

Utilisant un langage virulent, il s'est écarté du texte de

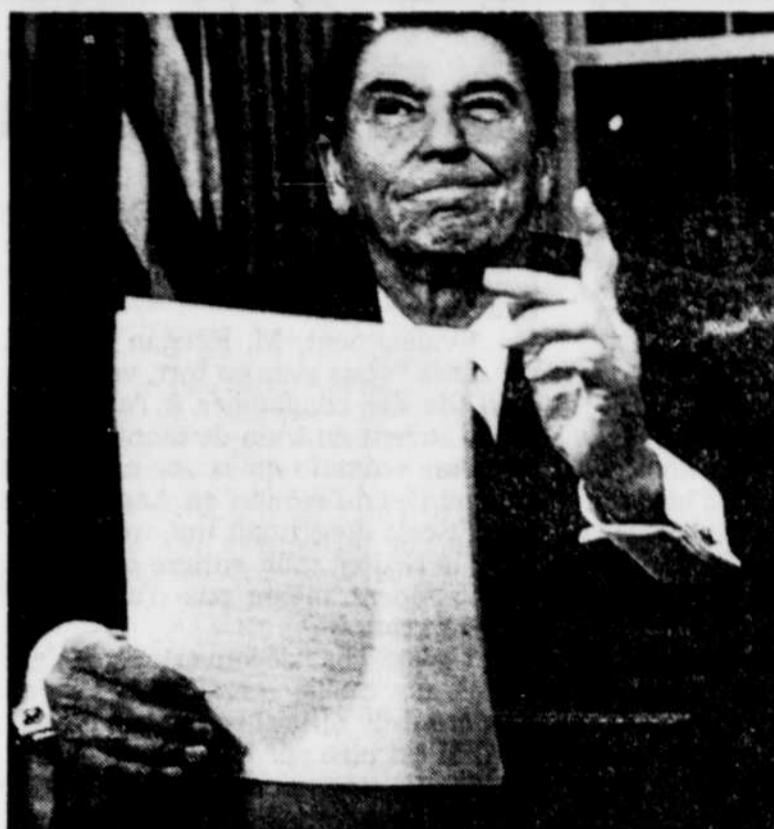
son discours pour ajouter qu'une "colonie soviéto-cubaine était en voie de se transformer en un bastion militaire pour l'exportation de la terreur et la lutte contre la démocratie".

Le chef de la Maison-Blanche a ainsi tiré parti de la présence plus importante que prévue de Cubains dans l'île des Caraïbes pour justifier une intervention qui a suscité une réserve quasi générale dans le monde et la condamnation de certains des alliés des Etats-Unis.

Au Liban

Le président Reagan a réaffirmé par ailleurs la volonté des Etats-Unis de ne pas abandonner le Liban et a souligné le risque de "voir le Moyen-Orient incorporé au bloc soviétique", accusant à nouveau la Syrie de visées expansionnistes au Liban et reprochant à l'Union soviétique l'aide qu'elle fournit au régime de Damas.

M. Reagan répondait ainsi à l'opposition croissante que suscite aux Etats-Unis le maintien au Liban d'un contingent de 1,600 "Marines" qui a subi le plus grand nombre de pertes en-



Le président Reagan salue les photographes, au salon ovale de la Maison-Blanche, après son allocution à la nation, hier soir.

registrées par les forces américaines depuis la guerre du Vietnam.

En revanche, M. Reagan n'a pas annoncé d'initiative nouvelle pour rompre l'impasse diplomatique au Moyen-Orient, ni même de nouvelles mesures

concrètes pour accroître la sécurité de la Force multinationale. Il a simplement rappelé son appui au processus de réconciliation politique en cours au Liban en soulignant que la présence des "Marines" était indispensable pour résoudre la crise libanaise.

Le général Austin veut s'en aller

WASHINGTON (d'après AFP) — Le chef du Conseil militaire révolutionnaire de la Grenade, le général Hudson Austin, qui selon des sources proches des services de renseignement américains, détient des otages au sud de l'île, demanderait à pouvoir partir sain et sauf soit pour Cuba soit pour la Guyana.

La chaîne de télévision américaine CBS, citant des sources bien informées, a indiqué, hier soir, que le leader de la junte militaire ayant pris le pouvoir la semaine dernière souhaitait se rendre à Cuba, tandis que la chaîne ABC annonçait qu'il désirait gagner la Guyana.

Par ailleurs, des sources proches des services de renseignements américains qui ont requis l'anonymat, n'ont pu préciser ni le nombre des otages, ni leur nationalité.

Le sort de la junte qui avait provoqué le coup d'Etat, constituait, jusqu'à présent, l'un des mystères de la situation dans l'île, depuis l'invasion des "marines" américaines.

Interrogé, mercredi, sur le sort du général Austin et la question de savoir si les Américains savaient où il se trouvait, le secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, avait déclaré: "Non, le général Austin n'est pas apparu tout au long de cette opération".

Deux Canadiens sont, enfin, évacués de l'île

(D'après UPC, PC et AFP) — Deux Canadiens ont pu être évacués de l'île de la Grenade.

Il s'agit du Montréalais Daniel Chartrand et de Constantine Moschonos, de Vancouver. Ils étaient du nombre de 209 étudiants en médecine qui, à bord d'un avion des forces américaines, sont arrivés, hier, à Charleston, en Caroline du Sud. Moschonos est arrivé, hier soir, à Vancouver, tandis que Chartrand s'en était allé rejoindre son amie, dans le New Jersey.

Par ailleurs, tous les autres Canadiens sont encore retenus dans la petite île des Caraïbes. Les 29 d'entre eux qui étaient réputés avoir quitté l'île à bord d'un avion américain demeurent toujours en sol grenadien. Ils auraient été incapables de se rendre, en toute sécurité, à l'aéroport de Pointe-Salines.

Selon le ministre d'Etat au Commerce international, Gerald Regan, tous les Canadiens prisonniers de l'île seraient en sécurité. Il a dit espérer qu'ils pourraient quitter la Grenade aujourd'hui.

Plus tôt dans la journée, soutient M. Regan, un avion canadien s'était envolé pour Grenade mais ne devait finalement pas

recevoir la permission de se poser.

M. Regan a soutenu que le gouvernement canadien avait fait connaître son "in-

quiétude réelle" quant à la situation de ses ressortissants à Grenade aux autorités américaines.

Un appareil Her-

cules C-130 des Forces canadiennes avait quitté la Barbade en fin d'après-midi pour évacuer les Canadiens mais a dû rebrousser chemin



Un "Marine", à l'île de la Grenade, porte ses mains à ses oreilles afin de ne pas entendre la détonation d'un canon américain, en riposte à des tirs d'armes légères.

Londres ne votera pas, au Conseil de sécurité

(D'après AFP, AP) — La Grande-Bretagne, a annoncé la première ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, comp-

te s'abstenir au Conseil de sécurité de l'ONU sur la résolution présentée par la Guyane et le Nicaragua qui prévoit un cessez-le-feu et le retrait immédiat des troupes étrangères de la Grenade.

Pendant que les Etats-Unis contestent les créances du représentant adjoint de la Grenade à l'ouverture de la troisième séance, hier, du Conseil de sécurité, le gouverneur général de l'île, sir Paul Scoon, avertit le président du conseil que, dans la situation présente, personne n'est autorisé à parler au nom de la Grenade à l'ONU.

Dans une lettre, rendue publique par la mission permanente de la Dominique à l'ONU, sir Scoon déclare: "Je vous informe que dans la situation présente, aucune personne, ni groupe, n'est autorisé à parler devant les Nations-Unies sans la permission expresse du gouverneur général ou tant qu'un nouvel ambassadeur n'aura pas été désigné. Je tiens, de plus, à vous informer que je n'ai donné aucune autorisation, en ce sens, à quiconque, pour l'instant."

Par ailleurs, le représentant de la reine Elizabeth, laquelle demeure, au moins en titre, reine de la Grenade, est maintenant "sain et sauf" à bord d'un navire de guerre

américain au large de l'île aux épices, en compagnie de sa famille.

Paradoxalement, le représentant de la souveraine a souligné que "suggérer que les Etats-Unis sont un ennemi de la liberté et de la démocratie, comme l'ont fait certains, est simplement ridicule."

Remarquablement, M. Brian Mulroney, le chef conservateur, a démontré, hier, un aplomb que l'on ne rencontre pas souvent lorsque Pierre Trudeau cherchait ses mots pour tenter d'expliquer pourquoi le Canada n'a même pas été avisé de l'invasion de la Grenade par les Etats-Unis.

M. Trudeau semble mal pris, embourbé, dans cette affaire.

M. Mulroney a d'abord voulu savoir du premier ministre s'il avait réagi à la déclaration attribuée au sous-secrétaire d'Etat, M. Kenneth Dam, affirmant qu'on avait tenu le Canada à l'écart pour des raisons de sécurité.

On sait ce que ça veut dire, "raisons de sécurité". En d'autres mots, on ne confie rien au Canada parce que ça risque de couler aux ennemis des Américains.

M. Mulroney a dit à M. Trudeau que cette affirmation de M. Kenneth Dam était grave. "Le premier ministre a-t-il appelé le président Ronald Reagan pour obtenir des explications?"

Mme Thatcher aussi

M. Trudeau, assez cu-

Tout Cuba mobilisé

LA HAVANE (AFP) — Les autorités cubaines ne cessent de maintenir la population en état d'alerte contre "l'impérialisme" américain "ennemi", contre le débarquement des "Marines" à la Grenade, par le truchement de la radio, de la télévision et de la presse écrite officielles.

Partout, des manifestations d'hostilité aux Etats-Unis sont organisées. Tous les mouvements de masse, syndicats, comités de défense sont sollicités. Les ouvriers sont réunis dans les usines, les étudiants dans les facultés.

En plein centre de La Havane, une tribune a été installée dès mercredi. Là même où, en 1961, Fidel Castro annonçait le "caractère socialiste" de la révolution cubaine. S'y succèdent les déclarations contre le président Ronald Reagan et son administration.

Le quotidien "Granma", organe du Parti communiste, donnait le ton, hier matin, en affirmant sur cinq colonnes à la une que "tout Cuba répudie la brutale agression yankee à la Grenade".

Appui — Par ailleurs, un groupe de 12 députés travaillistes britanniques a félicité hier les autorités cubaines pour leur "réponse digne et mesurée à l'attaque non provoquée sur la Grenade".

Le message a été transmis à l'ambassadeur de Cuba en Grande-Bretagne, M. Hermes Herrera.

"Nous exprimons notre solidarité avec le peuple cubain et avec ceux qui ont été tués du fait de l'intervention des Etats-Unis à la Grenade", déclare la lettre collective envoyée à l'initiative de M. Tony Banks, député de Newham (est de Londres).

L'intervention militaire a constitué "un acte d'agression internationale auquel sont opposés tous les peuples civilisés", ajoutent les députés travaillistes.

Trudeau promet l'envoi d'un contingent de paix

OTTAWA (d'après PC) — Le premier ministre Pierre Trudeau a discuté avec certains chefs de gouvernement du Commonwealth de l'envoi d'une force de paix à Grenade, pour y faire respecter un éventuel cessez-le-feu ou encore y superviser des élections.

Tout en affirmant qu'il ne s'agissait pas là d'une proposition formelle, M. Trudeau a souligné que le Canada serait prêt à participer à une telle force de paix.

Interrogé aux Communes, le premier ministre a soutenu que "si des élections doivent avoir lieu après le départ des troupes d'invasion, probablement qu'une force du Commonwealth serait nécessaire".

D'autre part, "nous pourrions demander une trêve, demander à toutes les forces étrangères de quitter Grenade et le Commonwealth pourrait alors envoyer des observateurs pour s'assurer que cette trêve soit respectée", a soutenu M. Trudeau.

Le premier ministre était interrogé par le critique conservateur en matière d'affaires extérieures, M. Sinclair Stevens, qui voulait connaître quelle serait la réaction du Canada si on lui demandait de participer à une force de paix du Commonwealth.

M. Trudeau a souligné qu'il était un peu étrange de faire ainsi cette suggestion en

public, "mais à cause de la grande confusion qui entoure toute cette opération, je crois qu'il était approprié de mettre le Parlement au courant".

Conversation

Le premier ministre a dû quitter les Communes pour quelques minutes pendant la période des questions parce que le premier ministre de Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher, voulait s'entretenir avec lui au téléphone. A son retour en Chambre, M. Trudeau devait refuser de discuter de cette conversation.

De son côté, le premier ministre de la Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher, a déclaré, hier, que son pays pourrait accepter de participer à une force de paix du Commonwealth à la Grenade. Mme Thatcher faisait cette déclaration aux Communes de Londres.

Par ailleurs, M. John Compton, premier ministre de l'île de Sainte-Lucie, pays participant aux opérations militaires d'occupation à la Grenade, a dit, hier, qu'une force de maintien de la paix de pays du Commonwealth prendrait prochainement la relève des troupes américaines à la Grenade.

Brian Mulroney parvient à confondre le premier ministre

Remarquablement, M. Brian Mulroney, le chef conservateur, a démontré, hier, un aplomb que l'on ne rencontre pas souvent lorsque Pierre Trudeau cherchait ses mots pour tenter d'expliquer pourquoi le Canada n'a même pas été avisé de l'invasion de la Grenade par les Etats-Unis.

M. Trudeau semble mal pris, embourbé, dans cette affaire.

M. Mulroney a d'abord voulu savoir du premier ministre s'il avait réagi à la déclaration attribuée au sous-secrétaire d'Etat, M. Kenneth Dam, affirmant qu'on avait tenu le Canada à l'écart pour des raisons de sécurité.

On sait ce que ça veut dire, "raisons de sécurité". En d'autres mots, on ne confie rien au Canada parce que ça risque de couler aux ennemis des Américains.

M. Mulroney a dit à M. Trudeau que cette affirmation de M. Kenneth Dam était grave. "Le premier ministre a-t-il appelé le président Ronald Reagan pour obtenir des explications?"

Mme Thatcher aussi

M. Trudeau, assez cu-

rieusement, répondit à côté de la question. Il dit: "La première ministre de la Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher, n'a pas été consultée, elle non plus".



richard daignault à Ottawa

Au lieu d'élever la voix et d'accuser le premier ministre de ne pas répondre à sa question, M. Mulroney adopta le ton solennel, grave. Il dit au premier ministre: "Je dis au premier ministre qu'à titre de citoyen canadien, ce n'est pas de gaieté de coeur que je reprends cette déclaration (de M. Kenneth Dam) qui fait les manchettes des journaux... le premier ministre a-t-il tenté d'éclaircir le sens de la déclaration auprès du chef de la Maison-Blanche?"

M. Trudeau a alors répondu: "Non, je n'ai pas communiqué avec le président".

Et là, M. Trudeau a raconté une assez longue histoire mais l'essentiel en est que le premier mi-

nistre de la Jamaïque, M. Seaga, lui avait téléphoné après l'invasion pour lui dire que "quelqu'un" devait informer le Canada mais qu'on oublia de le faire.

Un oubli

M. Trudeau a répété que Mme Thatcher n'avait pas été informée. Il a ajouté que c'était peut-être aussi, dans son cas, un oubli.

M. Mulroney s'en est tenu à l'essentiel en ne faisant aucun cas de ce que M. Trudeau disait à propos de "l'oubli" ou de la Grande-Bretagne. Il a conclu simplement en disant: "C'est sérieux cette déclaration (de M. Kenneth Dam) car, à titre d'allié dans l'OTAN et comme partenaire des Etats-Unis dans NORAD, nos relations doivent être basées en tout temps sur la confiance mutuelle... le premier ministre entend-il faire la sourde oreille à la déclaration ou tentera-t-il d'en obtenir une explication?"

Le premier ministre a répondu, une ou deux fois, à côté de la question.

Bizarre aussi cette insistance qu'il a mise sur deux choses: l'oubli

et le non-avertissement de Mme Margaret Thatcher.

Tous les journaux rapportent que Mme Thatcher fut avertie. Encore, dans le quotidien newyorkais "The Times" de mercredi, il est relaté que les Etats-Unis avaient averti Mme Thatcher et que cette dernière avait tenté d'empêcher l'invasion.

Pour ce qui est de "l'oubli", si tel est le cas, il faut sourire.

Pas d'explication

Aucune des réponses de M. Trudeau n'explique l'accusation grave portée par M. Kenneth Dam, reprise d'ailleurs par M. James Midas, le responsable des relations canado-américaines au secrétariat d'Etat, à Washington.

Il y a de quoi s'inquiéter, à voir les voisins du sud faire la guerre à d'autres voisins sans avertissement aucun.

Au lieu de chercher une excuse pour expliquer la gifle de Washington, M. Trudeau devrait plutôt faire ce que M. Mulroney lui suggère: demander aux Américains de s'expliquer. Ce serait plus digne que de tenter de tout balayer ça sous la tapis du salon.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAUDRY, Apauline "Pauline" (Proulx) ... CASTONGUAY, Rosaire ... CHABOT, Rose-Alma ... DELISLE, Alice ... DUGUAY, Blandine ... DUSSAULT, Monique ... FOURNIER, Jean-Baptiste ... GALERNEAU, Olga ... GAUDETTE, Annette ... GUIMONT, Jeannine ... HAMEL, Marie-Christine ... LALIBERTE, Jean ... MARTIN, Paul-Emile ... PELLETIER, Marjolaine ... PERREAULT, Sylvanus ... POULIOT, Rosario ... THERIAULT, Jos-Albert ... VALLIERES, Albertine

BEAUDRY (Apauline "Pauline") (Proulx)



A Québec, le 25 octobre 1983, est décédée dame Apauline Proulx, épouse de M. Paul Beaudry. Elle demeurait à Neuville. Les funérailles auront lieu le samedi 29 octobre 1983 à 14h30. Départ du funérarium

Roger Benoit et Fils Ltée 20, Père Rhéaume Neuville

à 14h15 pour l'église de Neuville et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et sa belle-fille, Madeleine, Pierre, Paul-André (Renée Chamberland), ses petits-enfants, Marie-Claude et Jean-Philippe Beaudry, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Nazaire Proulx (Etienne Coulobre), M. et Mme Gérard Proulx (Clarenda Ouellet), M. et Mme Léopold Coallier (Amande Proulx), M. et Mme Joseph Martin (Emilienne Proulx), M. et Mme Roger Coallier (Blanche Proulx), Mme Marie-Ange B. Dussault, M. et Mme J. Louis Beaudry (Françoise Lapointe), M. et Mme Fernand Lafontaine (Simone Beaudry), Mme Yvette J. Beaudry, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

CASTONGUAY (Rosaire) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 27 octobre 1983, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Rosaire Castonguay, époux de dame Thérèse Caron. Il demeurait à St-David. Selon ses volontés il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu le samedi 29 octobre à 11h, en l'église de St-David et de là au crématorium. La famille recevra les condoléances trente minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et gendres, Gisèle, Gaston, Germaine (Serge Pageau), Claire (Luc Gagnon), Diane (Philippe Couillard), son beau-père, M. Camille Caron, ses petits-enfants, ses sœurs, Marie-Ange et Isabelle, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison Yvon Blais & Fils Ltée 239, St-Joseph Lauzon

CHABOT (Rose-Alma Gagnon) — Au foyer Lac Etchemin, le 27 octobre 1983, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Rose-Alma Gagnon, épouse de feu M. Lauréat Chabot. Elle demeurait au foyer Lac Etchemin, autrefois de Ste-Justine. Les funérailles auront lieu samedi 29 octobre à 14h, Départ du salon du centre civique à 13h50 pour l'église de Ste-Justine, inhumation au cimetière paroissial. Direction des funérailles maison Mercier & Pelchat Inc. 223, Rue Principale Ste-Justine

Elle laisse dans le deuil ses enfants, Adrien (Marie-Anne Perreault), Jacqueline Chabot Perreault, Roland (Gisèle Bisson), Laurette (Pierre Bissonnette), Monique (René Labrecque), Rosario (Monique Bouchard), Pauline (Léandre Bisson), Pierre, Denise (Paul-Henri Tremblay), Thérèse Bisson, ses belles-sœurs, Mme Lucina Leblanc, Mme Bernadette Fleury, Mme Véroldia Roy, Mme Rose-Hélène Chabot, Mme Alice Lessard, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

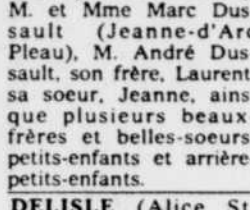
DUSSAULT (Monique Juneau) — A Québec, le 27 octobre 1983, à l'âge de 29 ans, est décédée dame Monique Juneau, épouse de feu M. Utric Dussault. Elle demeurait

à Donnacona. Les funérailles auront lieu le samedi 29 octobre 1983 à 13h. Départ du funérarium

Roger Benoit et Fils Ltée 324, Notre-Dame Donnacona

à 12h45 pour l'église Ste-Agnès de Donnacona et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Adrien Richard (Annette), M. et Mme René Lefebvre (Paulette), M. et Mme Roland Dubois (Colette), M. et Mme Michel Bertrand (Claudette), M. et Mme André Rousseau (Marjette), M. et Mme Gilles Ouellet (Henriette), M. et Mme Paul-Emile Dussault (Sylviane Dion), M. et Mme Charles Dussault (Gilberte Cantin), M. et Mme Philippe Dussault (Anita Mathieu), M. et Mme Jean-Jacques Dussault (Jeannine Julien), M. et Mme Marc Dussault (Jeanne-d'Arc Pleau), M. et Mme André Dussault, son frère, Laurent, sa sœur, Jeanne, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

DELISLE (Alice St-Amant)



Claude Ouellet Rue Rouleau Rimouski

GALERNEAU (Olga Zizka) — A Charlesbourg, le 26 octobre 1983, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Olga Zizka, épouse de feu M. Jean-Baptiste Galerneau. Le service religieux sera chanté le samedi 29 octobre à 14h, en l'église St-Charles Borromée, Charlesbourg, et de là au crématorium

Lépine-Cloutier Ltée La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Guy (Yvonne Bégin), Denise (Bruce Morton), Gabrielle (Fernand Martel), Lucille (Jean-Paul Martel), Jeannine, Pierrette (Daniel Thibault), ses petits-enfants, son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs, Jean-Paul Zizka (Angéline Grenier), Reine Dion Zizka, Léopold Galerneau, Germaine Galerneau, Thérèse, Marie-Jeanne Galerneau, Raymond Duhault, Germaine Dumas Galerneau, Raymond Trépanier, ainsi que nombreux neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

GAUDETTE (Annette Dionne) — A l'Hôtel Dieu de la Pocatière, le 26 octobre 1983, à l'âge de 77 ans et 3 mois, est décédée dame Annette Dionne, épouse de feu M. Gérard Gaudette. Elle demeurait au 204 3ème Avenue, La Pocatière. Les funérailles auront lieu le samedi, 29 octobre, à 14h. Départ du funérarium

Marius Pelletier 408 9ème Rue La Pocatière

à 13h50 pour la cathédrale Ste-Anne de la Pocatière et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, l'abbé Pierre, André (Claire Landry), Claude (Suzanne Landry), Claire (Mauril Paquet), Louise (Dave A. Gregory), Gabriel, ses petits-enfants, Sylvain, Daniel, Eric, Pascale, Julien, David, Marc, Michelle, son frère, ses sœurs, son beau-frère et ses belles-sœurs, Sr. Yvette Dionne, de l'Hôtel Dieu de Québec, Mlle Cécile Dionne, M. et Mme Gilbert Dionne, Mme Norbert Dionne, Mlle Ludvine Gaudette, Père Joseph Gaudette S.J., Mme Édouard Gaudette, son oncle et sa tante M. et Mme Antonio Dupuis. Faire parvenir vos dons au Monastère de la Visitation, La Pocatière.

GUIMONT (Jeannine) — A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 26 octobre 1983, est décédée Mlle Jeannine Guimont, fille de M. et Mme Napoléon Guimont (Alice Morin). Elle demeurait à Cap St-Ignace. Les funérailles auront lieu le samedi, 29 octobre, à 11h. Départ du salon De La Durantaye & Fils Inc.

Cap St-Ignace à 10h45 pour l'église de Cap St-Ignace et de là au cimetière de la paroisse. Elle laisse dans le deuil outre son père et sa mère, ses frères et sœurs, M. et Mme Roland Guimont (Aline Cloutier), M. et Mme Bertrand Guimont (Cécile Guimont), M. et Mme Rodrigue Desrosiers (Louise), M. et Mme Robert Tondreau (Claudette), M. et Mme Alain Guimont (Marguerite Jean), M. et Mme Yvan Guimont (Pauline Proulx). Le corps sera exposé à compter de vendredi, à 14h.

HAMEL (Marie-Christine) — A St-Cyrille-Wendover, le 26 octobre 1983, à l'âge de 3 mois, est décédée accidentellement, Marie-Christine Hamel, fille de Monsieur Gaston Hamel et de

Yvon (Murielle Richard), sa sœur, M. et Mme Lorenzo Giroux (Elisa), sa belle-mère, M. et Mme Léopold Lavigne, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Philias Verret, Mme Léna Verret, Mme Marguerite Verret, Mme Madeleine Verret, Mme Bernadette Duguay, M. et Mme Jean Duguay, Mme Germaine Duguay, M. et Mme Paul-Emile Auclair, M. et Mme Roméo Duguay, M. et Mme Joseph Duguay, M. et Mme Marcel Thomassin, M. et Mme Robert Duguay, M. et Mme Lionel Duguay, Mme Monique Guay, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h.

FOURNIER (Jean-Baptiste) — A Rimouski, le 25 octobre 1983, est décédé à l'âge de 82 ans et 10 mois, M. Jean-Baptiste Fournier, époux de dame Bernadette Julien. Demeurant à 45 rue Allard, St-Anaclet. Les funérailles auront lieu en l'église de St-Anaclet, samedi le 29 octobre à 14h30. La dépouille mortelle est exposée au salon

Jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h, et de 19h à 22h, samedi de midi à 13h45. Le service religieux sera célébré le samedi 29 octobre à 14h, en l'église Ste-Monique Les Saules, et de là au parc cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Claudia et Stéphanie, ses parents, M. et Mme Lionel Laliberté (Gisèle Wotzel), ses beaux-parents, M. et Mme Jean-Yves Dion (Dorothy Davis), ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, Lionel Junior, Diane, Sylvia, Anne, Denis, Linda, Michel, Michel Dion, Suzanne Dion, Nancy Dion, François Dion, Andrée-Anne Gagné, André Gagné, Renée Gagné, Martine Dion et Jean-Pierre Dion. Pour renseignements 529-3371.

MARTIN (Paul-Emile) — A l'Hôtel St-François d'Assise, le 27 octobre 1983, à l'âge de 65 ans et 10 mois, est décédé M. Paul-Emile Martin, époux de feu dame Dania Chantigny. Les funérailles auront lieu le samedi 29 octobre à 10 heures. Départ du Funérarium Carillon 160 rue Carillon à 9h40, pour l'église Ste-Odile, et de là au crématorium cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil sa fille et son gendre M. et Mme Marcel Antcl (Jeannine Martin), ses petits-enfants Stéphane, Bibiane Antcl, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Raymond Caron et Mme Cécile, M. et Mme Maurice Côté (Marie-Laure), M. et Mme Jean-Paul Michaud (Germaine), M. et Mme Maurice Moreau (Thérèse), M. et Mme Jean-Paul Lachance (Marie-Rose), M. et Mme Jean-Marie Martin (Jacqueline Asselin), M. et Mme Jean-Marie Guay (Pierrette), Mlle Roland Martin, Mme Aubert Larouche, son amie Mme Thérèse de Fallon, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. La direction des funérailles a été confiée à la Coop. Pieù de la Falaise.

PELLETIER (Marjolaine Lévesque et Eric) — A Schefferville, le 24 octobre 1983, à l'âge de 25 ans, sont décédés accidentellement M. et Mme Marjolaine Lévesque, épouse de M. Antoine Pelletier et son fils Eric, 5 ans. Ils demeurait à Schefferville. Les funérailles auront lieu le vendredi, 28 octobre, à 15h., à St-Jean Port-Joli. Départ du salon funéraire

Dubé 75 av. de Gaspé Est St-Jean Port-Joli à 14h50 pour l'église de St-Jean Port-Joli et de là au cimetière de St-Roch des Aulnais. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses parents, son père Gérard Lévesque, sa mère Jeannine Canuel, ses frères et sœurs, Gaétan Lévesque, Gaétane (Simon Castonguay), Ginette (Jocelyn Morin), Jeanne (Jocelyn Larouche), Nelson (Micheline Nadeau) et Steve, ses beaux-parents M. et Mme Bertrand Pelletier (Rolande Morin), ses beaux-frères et belles-sœurs, Luc, Denis (Suzanne Fortin), Denise (Gérard Leclerc), Yvon (Murielle Thériault) et Carol.

PERREAULT (Sylvanus) — A l'Hôtel de Conwinnville, le 17 octobre 1983, est décédé M. Sylvanus Perreault, de Venise en Québec, époux de Thérèse Dumont, autrefois de Rimouski. Il était le frère de Mme Henri Lallier (Emilie Perreault) de Québec.

Dame Carmelle Côté, demeurant à 1012 rue Principale app 2, St-Agapt. La cérémonie des anges aura lieu le samedi 29 octobre à 15h. Départ du salon

Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée 1114 Principale St-Agapt

à 14h50 pour l'église de St-Agapt et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre ses parents, ses grands-parents, M. et Mme Claude Hamel, M. et Mme Wilfrid Côté, ses oncles et tantes, M. et Mme Michel Rousseau (Jacqueline), M. et Mme Michel Parent (Lucie), M. René Hamel, M. et Mme Raymond Côté, Mlle Denise Côté, M. et Mme Roland Cayler (Louise), M. et Mme Gilles Côté. La dépouille mortelle sera exposée samedi à compter de 13h.

LALIBERTE (Jean) — A Québec, le 26 octobre 1983, à l'âge de 26 ans, est décédé M. Jean Laliberté, chef-pâtissier à l'Hôtel Le Concorde, époux de dame Line Dion. Il demeurait à Ste-Monique Les Saules. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 208 boulevard l'Ormière Neufchâtel

Jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h, et de 19h à 22h, samedi de midi à 13h45. Le service religieux sera célébré le samedi 29 octobre à 14h, en l'église Ste-Monique Les Saules, et de là au parc cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Claudia et Stéphanie, ses parents, M. et Mme Lionel Laliberté (Gisèle Wotzel), ses beaux-parents, M. et Mme Jean-Yves Dion (Dorothy Davis), ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, Lionel Junior, Diane, Sylvia, Anne, Denis, Linda, Michel, Michel Dion, Suzanne Dion, Nancy Dion, François Dion, Andrée-Anne Gagné, André Gagné, Renée Gagné, Martine Dion et Jean-Pierre Dion. Pour renseignements 529-3371.

MARTIN (Paul-Emile) — A l'Hôtel St-François d'Assise, le 27 octobre 1983, à l'âge de 65 ans et 10 mois, est décédé M. Paul-Emile Martin, époux de feu dame Dania Chantigny. Les funérailles auront lieu le samedi 29 octobre à 10 heures. Départ du Funérarium Carillon 160 rue Carillon à 9h40, pour l'église Ste-Odile, et de là au crématorium cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil sa fille et son gendre M. et Mme Marcel Antcl (Jeannine Martin), ses petits-enfants Stéphane, Bibiane Antcl, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Raymond Caron et Mme Cécile, M. et Mme Maurice Côté (Marie-Laure), M. et Mme Jean-Paul Michaud (Germaine), M. et Mme Maurice Moreau (Thérèse), M. et Mme Jean-Paul Lachance (Marie-Rose), M. et Mme Jean-Marie Martin (Jacqueline Asselin), M. et Mme Jean-Marie Guay (Pierrette), Mlle Roland Martin, Mme Aubert Larouche, son amie Mme Thérèse de Fallon, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. La direction des funérailles a été confiée à la Coop. Pieù de la Falaise.

PELLETIER (Marjolaine Lévesque et Eric) — A Schefferville, le 24 octobre 1983, à l'âge de 25 ans, sont décédés accidentellement M. et Mme Marjolaine Lévesque, épouse de M. Antoine Pelletier et son fils Eric, 5 ans. Ils demeurait à Schefferville. Les funérailles auront lieu le vendredi, 28 octobre, à 15h., à St-Jean Port-Joli. Départ du salon funéraire

Dubé 75 av. de Gaspé Est St-Jean Port-Joli à 14h50 pour l'église de St-Jean Port-Joli et de là au cimetière de St-Roch des Aulnais. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses parents, son père Gérard Lévesque, sa mère Jeannine Canuel, ses frères et sœurs, Gaétan Lévesque, Gaétane (Simon Castonguay), Ginette (Jocelyn Morin), Jeanne (Jocelyn Larouche), Nelson (Micheline Nadeau) et Steve, ses beaux-parents M. et Mme Bertrand Pelletier (Rolande Morin), ses beaux-frères et belles-sœurs, Luc, Denis (Suzanne Fortin), Denise (Gérard Leclerc), Yvon (Murielle Thériault) et Carol.

POULIOT (Rosario ptr) s'epoux-Aimé "Pit" Allen. Vous tous qui l'avez aimé êtes priés d'y assister. Merci à ceux qui s'uniront à la famille.

BELAND (Maurice) — Le samedi 29 octobre 1983, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Rosario Pouliot, ptr. fils de feu M. Jérémie Pouliot et de feu dame Elise Lamontagne. Il a exercé son ministère durant plusieurs années à Neuville. Il demeurait au Centre hospitalier de St-Augustin. Les funérailles auront lieu le vendredi 28 octobre 1983 à 9h30. Départ de la

Coop Fun. du Plateau 950 des Erables Québec

à 9h15, pour l'église de St-Sacrement et de là à l'église de Neuville où il sera exposé à compter de 13h. Un second service sera chanté à 14h30. Inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil son frère, M. J.A. Pouliot, sa sœur Lucienne, plusieurs neveux et nièces. Pour informations: 681-2667.

THERIAULT (Jos-Albert) — A l'Hôtel Notre-Dame de Fatima, La Pocatière, le 27 octobre 1983, à l'âge de 82 ans et 4 mois, est décédé M. Jos-Albert Thériault, époux de dame Isabelle Dupont. Il demeurait au Centre d'Accueil Thérèse Martin, de Rivière Ouelle. Les funérailles auront lieu le samedi, 29 octobre, à 15h. Départ du salon funéraire

Dubé 75 av. de Gaspé Est St-Jean Port-Joli à 14h50 pour l'église de St-Jean Port-Joli et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Thérèse (Henri Cloutier), Simone (Lionel Croteau), Cécile (J. René Pelletier), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Compensez l'envoi de fleurs par un don aux Maladies du Cœur.

VALLIERES (Albertine Bernard) — A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 26 octobre 1983, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédée dame Albertine Bernard, épouse de feu M. Emilien Vallières. Elle demeurait au 33 rue Commerciale, St-Romuald. Les funérailles auront lieu le samedi, 29 octobre, à 14h. Départ du funérarium

Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald à 13h40 pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Armand Lemieux (Madeleine), M. et Mme Maurice Vallières (Caroline), M. et Mme Paul Brisson (Jacqueline), M. et Mme Bernard Vallières (Rolande Lefrançois), M. et Mme Clément Vallières (Michelle Bérubé), M. et Mme Yvan Vallières (Gisèle Roberge), ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Eva Bernard, Mme Marie-Anne Bernard, M. et Mme James Côté, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Pour informations 839-8823.

GRAVEL (Laure Roy) — Le samedi 29 octobre, à 15 heures en l'église St-Ignace de Loyola, Giffard, sera chanté le service anniversaire pour Mme Laure Roy, épouse de feu Georges-Aimé Gravel. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LINTEAU (Julienne Plamondon)

Le samedi 29 octobre 1983, à 14h, en l'église de St-Raymond, sera célébré le service anniversaire de Mme Julienne Linteau, épouse de Georges Linteau. Parents et amis sont invités à y assister.

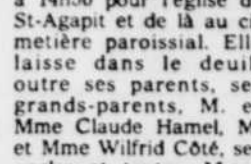
MARCOUX (Berthe Roberge) — Le samedi 29 octobre à 17h, en l'église St-Sacrement, sera célébré le service anniversaire de dame Berthe Roberge épouse de Valère Marcoux. Merci aux parents et amis qui s'uniront à la famille à cette occasion.

MOLDOUAN (Dionnés)

Le 29 octobre 1983, à 11h, en l'église de la Nativité de Beaufort, sera chanté le service anniversaire de Dionnés Moldouan, compagnon

de Laurette Dubois. Vous tous qui l'avez aimé êtes priés d'y assister. Merci à ceux qui s'uniront à la famille.

PARENT (Maurice)



Mme Mariette T. Parent.

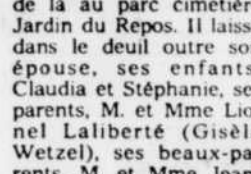
PICARD (Abbé Normand)

Le samedi 29 octobre 1983, à 10 heures, en l'église de la Nativité de Beaufort, sera célébrée une messe anniversaire pour M. Joseph-Arthur Bergeron, époux de dame Julienne Lamontagne Bergeron. Parents et amis sont invités à y assister.

BERNIER (Antonio) — Le samedi, 29 octobre 1983, à 14h30, en l'église de Cap St-Ignace, sera chanté le service anniversaire de M. Antonio Bernier, fils de feu M. Ludger Bernier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROWN (Alphonse) — Le samedi 29 octobre 1983, à 19h, en l'église St-Félix de Cap-Rouge, sera chantée une messe anniversaire pour M. Alphonse Brown. Parents et amis sont invités à y assister.

COTE (Gaston)



Le dimanche 30 octobre 1983, à 10h, en l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours de Charny, sera célébrée une messe anniversaire pour l'abbé Normand Picard, fils de M. et Mme Alexandre Picard. La famille invite parents et amis à s'unir à leur prière.

ROUSSEL (Omer) — Le samedi 29 octobre 1983 à 16h, en l'église St-Grégoire de Montmorency, sera chantée une messe anniversaire pour M.

de Laurette Dubois. Vous tous qui l'avez aimé êtes priés d'y assister. Merci à ceux qui s'uniront à la famille.

PARENT (Maurice)



Mme Mariette T. Parent.

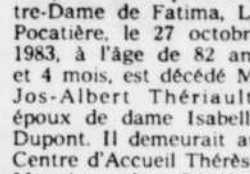
PICARD (Abbé Normand)

Le samedi 29 octobre 1983, à 10 heures, en l'église de la Nativité de Beaufort, sera célébrée une messe anniversaire pour M. Joseph-Arthur Bergeron, époux de dame Julienne Lamontagne Bergeron. Parents et amis sont invités à y assister.

BERNIER (Antonio) — Le samedi, 29 octobre 1983, à 14h30, en l'église de Cap St-Ignace, sera chanté le service anniversaire de M. Antonio Bernier, fils de feu M. Ludger Bernier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROWN (Alphonse) — Le samedi 29 octobre 1983, à 19h, en l'église St-Félix de Cap-Rouge, sera chantée une messe anniversaire pour M. Alphonse Brown. Parents et amis sont invités à y assister.

COTE (Gaston)

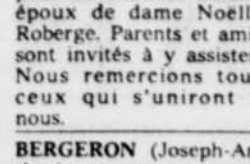


Le dimanche 30 octobre 1983, à 10h, en l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours de Charny, sera célébrée une messe anniversaire pour l'abbé Normand Picard, fils de M. et Mme Alexandre Picard. La famille invite parents et amis à s'unir à leur prière.

ROUSSEL (Omer) — Le samedi 29 octobre 1983 à 16h, en l'église St-Grégoire de Montmorency, sera chantée une messe anniversaire pour M.

de Laurette Dubois. Vous tous qui l'avez aimé êtes priés d'y assister. Merci à ceux qui s'uniront à la famille.

PARENT (Maurice)



Mme Mariette T. Parent.

PICARD (Abbé Normand)

Le samedi 29 octobre 1983, à 10 heures, en l'église de la Nativité de Beaufort, sera célébrée une messe anniversaire pour M. Joseph-Arthur Bergeron, époux de dame Julienne Lamontagne Bergeron. Parents et amis sont invités à y assister.

BERNIER (Antonio) — Le samedi, 29 octobre 1983, à 14h30, en l'église de Cap St-Ignace, sera chanté le service anniversaire de M. Antonio Bernier, fils de feu M. Ludger Bernier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROWN (Alphonse) — Le samedi 29 octobre 1983, à 19h, en l'église St-Félix de Cap-Rouge, sera chantée une messe anniversaire pour M. Alphonse Brown. Parents et amis sont invités à y assister.

COTE (Gaston)



Le dimanche 30 octobre 1983, à 10h, en l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours de Charny, sera célébrée une messe anniversaire pour l'abbé Normand Picard, fils de M. et Mme Alexandre Picard. La famille invite parents et amis à s'unir à leur prière.

ROUSSEL (Omer) — Le samedi 29 octobre 1983 à 16h, en l'église St-Grégoire de Montmorency, sera chantée une messe anniversaire pour M.

de Laurette Dubois. Vous tous qui l'avez aimé êtes priés d'y assister. Merci à ceux qui s'uniront à la famille.

PARENT (Maurice)



Mme Mariette T. Parent.

PICARD (Abbé Normand)

Le samedi 29 octobre 1983, à 10 heures, en l'église de la Nativité de Beaufort, sera célébrée une messe anniversaire pour M. Joseph-Arthur Bergeron, époux de dame Julienne Lamontagne Bergeron. Parents et amis sont invités à y assister.

BERNIER (Antonio) — Le samedi, 29 octobre 1983, à 14h30, en l'église de Cap St-Ignace, sera chanté le service anniversaire de M. Antonio Bernier, fils de feu M. Ludger Bernier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROWN (Alphonse) — Le samedi 29 octobre 1983, à 19h, en l'église St-Félix de Cap-Rouge, sera chantée une messe anniversaire pour M. Alphonse Brown. Parents et amis sont invités à y assister.

COTE (Gaston)



Le dimanche 30 octobre 1983, à 10h, en l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours de Charny, sera célébrée une messe anniversaire pour l'abbé Normand Picard, fils de M. et Mme Alexandre Picard. La famille invite parents et amis à s'unir à leur prière.

ROUSSEL (Omer) — Le samedi 29 octobre 1983 à 16h, en l'église St-Grégoire de Montmorency, sera chantée une messe anniversaire pour M.

de Laurette Dubois. Vous tous qui l'avez aimé êtes priés d'y assister. Merci à ceux qui s'uniront à la famille.

PARENT (Maurice)



Mme Mariette T. Parent.

PICARD (Abbé Normand)

Le samedi 29 octobre 1983, à 10 heures, en l'église de la Nativité de Beaufort, sera célébrée une messe anniversaire pour M. Joseph-Arthur Bergeron, époux de dame Julienne Lamontagne Bergeron. Parents et amis sont invités à y assister.

BERNIER (Antonio) — Le samedi, 29 octobre 1983, à 14h30, en l'église de Cap St-Ignace, sera chanté le service anniversaire de M. Antonio Bernier, fils de feu M. Ludger Bernier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROWN (Alphonse) — Le samedi 29 octobre 1983, à 19h, en l'église St-Félix de Cap-Rouge, sera chantée une messe anniversaire pour M. Alphonse Brown. Parents et amis sont invités à y assister.

COTE (Gaston)



Le dimanche 30 octobre 1983, à 10h, en l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours de Charny, sera célébrée une messe anniversaire pour l'abbé Normand Picard, fils de M. et Mme Alexandre Picard. La famille invite parents et amis à s'unir à leur prière.

ROUSSEL (Omer) — Le samedi 29 octobre 1983 à 16h, en l'église St-Grégoire de Montmorency, sera chantée une messe anniversaire pour M.

de Laurette Dubois. Vous tous qui l'avez aimé êtes priés d'y assister. Merci à ceux qui s'uniront à la famille.

PARENT (Maurice)



Mme Mariette T. Parent.

PICARD (Abbé Normand)

Le samedi 29 octobre 1983, à 10 heures, en l'église de la Nativité de Beaufort, sera célébrée une messe anniversaire pour M. Joseph-Arthur Bergeron, époux de dame Julienne Lamontagne Bergeron. Parents et amis sont invités à y assister.

BERNIER (Antonio) — Le samedi, 29 octobre 1983, à 14h30, en l'église de Cap St-Ignace, sera chanté le service anniversaire de M. Antonio Bernier, fils de feu M. Ludger Bernier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre